



www.bmcebank.ma

BMCE BANK

EXTRAIT DES NORMES ET PRINCIPES

COMPTABLES APPLIQUÉS PAR

LE GROUPE

1. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.1. Normes comptables applicables

Le Groupe BMCE Bank a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe BMCE BANK sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe produit les notes annexes relatives à la situation intermédiaire conformément aux dispositions de la norme IAS 34.

1.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le groupe BMCE Bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 juin 2013, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce, en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

La juste valeur, étant le montant auquel on pourrait raisonnablement s'attendre pour la vente d'une UGT, à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des *cash flows* actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « *Discounted Dividend Model* », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.

- La méthode des « *Discounted Cash flows* » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Il est à signaler que le Groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'IAS 39.



www.bmcebank.ma

BMCE BANK

EXTRAIT DES NORMES ET PRINCIPES

COMPTABLES APPLIQUES PAR

LE GROUPE

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêt, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances »

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, dépréciations sur engagements de financement et de garantie

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un Groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...).

Le Groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

Créances individuellement significatives : Revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés.

Les créances non individuellement significatives : La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassement approprié à chaque classe homogène des risques.

Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondés sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le Groupe établit dans ce sens des *watch list* qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le Groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse **significative** du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse **durable** à travers l'observation d'une moins value latente sur une année.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Par ailleurs, et compte tenu de la nature du portefeuille, le groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.



www.bmcebank.ma

BMCE BANK

EXTRAIT DES NORMES ET PRINCIPES

COMPTABLES APPLIQUES PAR

LE GROUPE

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRICA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 juin 2013 et au 31 décembre 2012, la banque ne détenait aucune position en actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation.

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

i. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisé pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

j. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

k. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.4. Immobilisations

a. Immobilisations corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du groupe BMCE Bank.

Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.



www.bmcebank.ma

BMCE BANK

EXTRAIT DES NORMES ET PRINCIPES

COMPTABLES APPLIQUES PAR

LE GROUPE

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 juin 2013 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « *projected unit credit* » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'Administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Trois critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers ;
- probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation ;
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.10. Impôt exigible et différé

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui a moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.



Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

1.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

BILAN

En milliers de DH

ACTIF	Jun 2013	Déc 2012
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	9 842 349	9 922 200
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	28 353 972	34 244 677
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	3 227 109	2 795 923
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	17 245 764	21 396 946
Prêts et créances sur la clientèle	140 508 316	138 808 778
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance	11 260 752	10 518 941
Actifs d'impôt exigible	258 850	215 856
Actifs d'impôt différé	383 548	310 849
Comptes de régularisation et autres actifs	5 489 026	4 938 775
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	427 535	406 928
Immeubles de placement	769 158	164 160
Immobilisations corporelles	5 362 592	5 131 528
Immobilisations incorporelles	771 669	751 455
Ecarts d'acquisition	832 470	832 470
TOTAL ACTIF IFRS	224 733 110	230 889 486

En milliers de DH

PASSIF IFRS	Jun 2013	Déc 2012
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	67 402	67 382
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 614	1 614
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	32 598 936	34 228 166
Dettes envers la clientèle	147 359 029	144 650 757
Titres de créance émis	11 695 325	14 014 898
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	199 158	36 296
Passifs d'impôt différé	1 048 459	983 149
Comptes de régularisation et autres passifs	7 533 972	13 210 127
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	500 860	523 235
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	5 810 466	4 760 333
TOTAL DETTES	206 815 221	212 475 957
Capital et réserves liées	12 100 684	11 981 368
Réserves consolidées		
- Part du groupe	1 246 769	1 269 547
- Part des minoritaires	3 606 028	3 516 000
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	105 499	86 129
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires	-17 231	-18 970
Résultat net de l'exercice		
- Part du groupe	595 289	923 152
- Part des minoritaires	280 851	656 309
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	17 917 889	18 413 529
TOTAL PASSIF IFRS	224 733 110	230 889 486

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Jun 2013	Déc 2012
Résultat net	876 140	1 579 461
Ecart de conversion	-3 039	1 689
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente nette d'impôts	24 148	2 949
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	21 109	4 638
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	897 249	1 584 099
Part du groupe	614 659	927 095
Part des intérêts minoritaires	282 590	657 004

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES

En milliers de DH

	Jun 2013	Jun 2012
Intérêts et produits assimilés	5 620 006	5 254 568
Intérêts et charges assimilés	-2 353 901	-2 275 228
MARGE D'INTERETS	3 266 105	2 979 340
Commissions perçues	1 046 386	915 761
Commissions servies	-226 798	-143 418
MARGE SUR COMMISSIONS	819 588	772 343
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	282 694	271 001
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	166 437	137 140
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHÉ	449 131	408 141
Produits des autres activités	487 629	378 421
Charges des autres activités	-174 455	-158 318
PRODUIT NET BANCAIRE	4 847 998	4 379 927
Charges générales d'exploitation	-2 519 412	-2 328 814
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-323 716	-274 995
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 004 870	1 776 118
Coût du risque	-875 174	-1 046 198
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 129 696	729 920
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	36 331	31 916
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-4 487	-16 921
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 161 540	744 915
Impôts sur les bénéfices	-285 400	-219 803
RESULTAT NET	876 140	525 112
Résultat hors groupe	280 851	164 923
RESULTAT NET PART DU GROUPE	595 289	360 189
Résultat net par action en MAD	3,3	2,1
Résultat net dilué par action en MAD	3,3	2,1

Grant Thornton
 67, rue Abd Ben Abdou
 20 000 Casablanca
 Maroc

EY
 Audit & Conseil
 31, Boulevard Mohammed VI
 20 000 Casablanca
 Maroc

GRUPE BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE EXTERIEUR
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE
CONSOLIDÉE AU 30 JUIN 2013

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 17.917.889, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 876.140.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCE Bank arrêtés au 30 juin 2013, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 20 septembre 2013

Les Commissaires aux Comptes

FIDUCIAIRE GRANT THORNTON
 Société d'audit et de conseil
 67, rue Abd Ben Abdou
 20 000 Casablanca
 Maroc

ERNST & YOUNG
 Société d'audit et de conseil
 31, Boulevard Mohammed VI
 20 000 Casablanca
 Maroc

Faïçal MEKOUAR
 Associé

Bachir TAZI
 Associé



BMCE BANK

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EN NORMES IFRS

www.bmcebank.ma

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 634	8 731 500		1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Changeement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 634	8 731 500		1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 297
Opérations sur capital	75 000	1 455 234		151 846		1 682 080	45 587	1 727 667
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-530 954		-530 954	-329 259	-860 213
Résultat de l'exercice				923 152		923 152	656 309	1 579 461
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					2 254	2 254	695	2 949
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)					1 689			1 689
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				3 943	3 943	3 943	695	4 638
Variation de périmètre (1)				-251 218		-251 218	-187 508	-438 726
Divers				4 583		4 583	10 822	15 405
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	1 794 634	10 186 734		2 192 693	86 129	14 260 190	4 153 339	18 413 529
Changeement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	1 794 634	10 186 734		2 192 693	86 129	14 260 190	4 153 339	18 413 529
Opérations sur capital		119 316		-105 186		14 130	100 063	114 193
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-596 876		-596 876	-341 412	-938 288
Résultat de l'exercice				595 289		595 289	280 851	876 140
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					22 409	22 409	1 739	24 148
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-3 039	-3 039		-3 039
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				19 370	19 370	19 370	1 739	21 109
Variation de périmètre (1)				-254 982		-254 982	-326 620	-581 602
Divers				11 120		11 120	1 688	12 808
Capitaux propres clôture 30.06.2013	1 794 634	10 306 050		1 842 058	105 499	14 048 241	3 869 648	17 917 889

(1) - Variation de périmètre en 2012/2013

Il s'agit essentiellement de l'effet des acquisitions complémentaires au niveau de BOA ainsi que des acquisitions réalisées par BOA Group

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En milliers de DH

	Jun 2013	Déc 2012	Jun 2012
Résultat avant impôts	1 161 540	2 150 943	744 915
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 643 226	3 054 760	1 483 097
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-19 056	109 300	29 606
+/- Dotations nettes aux provisions	592 166	665 231	939 009
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-41 545	-55 215	-31 916
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-435 601	-990 901	-420 746
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement			
+/- Autres mouvements	-528 220	195 374	-116 826
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1 210 970	2 978 549	1 882 224
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-1 290 280	13 027 531	9 530 466
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-737 510	-14 814 540	-14 115 328
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	5 313 867	-2 343 396	-423 774
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-5 969 757	3 581 880	2 931 019
- Impôts versés	-213 844	-602 893	-271 580
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-2 897 524	-1 151 418	-2 349 197
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-525 014	3 978 074	277 942
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-842 609	-1 093 371	-435 023
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-107	-286	-284
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-790 633	-528 089	-555 044
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 633 348	-1 621 692	-990 351
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 031 226	1 096 982	-893 348
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-1 371 329	1 949 786	519 848
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-2 402 554	3 046 768	-373 500
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-57 542	57 761	-6 490
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-4 618 458	5 460 911	-1 092 399
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	16 098 912	10 638 001	10 638 001
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 854 817	6 391 958	6 391 958
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 244 095	4 246 043	4 246 043
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	11 480 453	16 098 912	9 545 602
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 699 147	9 854 817	7 389 560
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 781 305	6 244 095	2 156 042
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-4 618 458	5 460 911	-1 092 399

MARGE D'INTERETS

En milliers de DH

	Jun 2013			Jun 2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	4 460 990	1 485 645	2 975 345	4 169 163	1 431 331	2 737 832
Comptes et prêts/emprunts	4 172 981	1 447 474	2 725 507	3 885 914	1 370 905	2 515 009
Opérations de pensions		38 171	-38 171		60 426	-60 426
Opérations de location-financement	288 009		288 009	283 249		283 249
Opérations interbancaires	358 480	450 238	-91 758	367 242	475 612	-108 370
Comptes et prêts/emprunts	222 345	440 856	-218 511	247 338	450 006	-202 668
Opérations de pensions	136 135	9 382	126 753	119 904	25 606	94 298
Emprunts émis par le Groupe						
Instruments de couverture de résultats futurs						
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux						
Portefeuille de transactions	438 384	418 018	20 366	413 959	368 285	45 674
Titres à revenu fixe	438 384	283 301	155 083	413 959	257 391	156 568
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
Dettes représentées par un titre		134 717	-134 717		110 894	-110 894
Actifs disponibles à la vente						
Actifs détenus jusqu'à échéance	362 152		362 152	304 204		304 204
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILÉS	5 620 006	2 353 901	3 266 105	5 254 568	2 275 228	2 979 340

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPERATIONNEL

En milliers de DH

	Jun 2013					Jun 2012						
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
Marge d'Intérêts	1 493 988	2 330	282 859	-2 982	1 489 910	3 266 105	1 369 286	6 216	271 072	(2 881)	1 335 647	2 979 340
Marge sur commissions	355 321		50 817	2 131	411 319	819 588	331 710	51 835	75 697		313 101	772 343
Produits nets bancaires	2 106 461		106 777	291 078	77 374	2 266 308	4 847 998	1 930 410	84 715	277 360	72 796	2 014 646
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 283 443		-101 479	-84 410	-40 741	-1 333 055	(2 843 128)	(1 201 970)	(94 031)	(77 832)	(38 460)	(1 915 516)
Résultat Brut d'Exploitation	823 019		5 298	206 667	36 633	933 253	2 004 870	728 440	(9 316)	199 528	34 336	823 130
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-128 837		-11 560	-43 551	-4 409	-97 043	(285 400)	(135 691)	(9 859)	(41 820)	(4 483)	(27 950)
Résultat Part du Groupe	260 747		35 739	52 401	19 652	226 570	595 289	156 373	11 502	48 271	18 483	125 561

ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPERATIONNEL

	Jun 2013					Déc 2012						
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
Total bilan	159 187 684	443 988	8 341 420	120 828	56 639 190	224 733 110	160 441 588	370 334	14 060 260	170 880	55 846 424	230 889 486
Éléments d'actif												
Actifs disponibles à la vente	1 371 380		15 799	15 799	25 440	1 704 552	3 227 109	1 312 325	5 711	25 440	1 351 439	2 795 923
Prêts et créances sur la clientèle	96 553 332	7 859	12 982 161	27	30 964 964	140 508 316	95 425 585	5 824	13 185 602		30 191 767	138 808 778
Placements détenus jusqu'à échéance	2 390 723		27		8 870 002	11 260 752	1 790 606		27		8 728 308	10 518 941
Éléments du passif												
Dettes envers la clientèle	102 625 531		1 079 751		43 653 747	147 359 029	102 081 985		1 184 435		41 384 337	144 650 757
Fonds propres	13 711 439	107 160	1 130 784	-111 141	3 079 647	17 917 889	13 567 426	104 114	1 243 349	-97 626	3 626 266	18 413 529

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	Jun 2013	Jun 2012
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Autres (*)		-4 487
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	-4 487	-16 921

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	Jun 2013			Jun 2012		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	454 155	106 579	347 576	327 420	90 282	237 138
- avec les établissements de crédit						
- avec la clientèle	143 289		143 289	131 015		131 015
- sur titres	70 177	84 960	-14 783	71 424	65 733	5 691
- de change	240 689	21 619	219 070	124 981	24 549	100 432
- sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan						
Prestation de services bancaires et financiers	592 231	120 219	472 012	588 341	53 136	535 205
Produits nets de gestion d'OPCVM						
Produits nets sur moyen de paiement	139 688	19 553	120 135	122 877	18 725	104 152
Assurance						
Autres	452 543	100 666	351 877	465 464	34 411	431 053
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	1 046 386	226 798	819 588	915 761	143 418	772 343

COUT DU RISQUE DE LA PERIODE

En milliers de DH

	Jun 2013	Jun 2012
Dotations aux provisions	-985 406	-1 213 013
Provisions		



www.bmcebank.ma

BMCE BANK

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EN NORMES IFRS

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

En milliers de DH

	Juin 2013	Déc 2012
Titres de créance négociables		
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations		
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
Actions et autres titres à revenu variable	3 500 941	3 135 119
dont titres cotés	329 839	240 129
dont titres non cotés	3 171 102	2 894 990
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	3 500 941	3 135 119
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-273 832	-339 196
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-273 832	-339 196
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	3 227 109	2 795 923

dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En milliers de DH

	Juin 2013	Déc 2012
Comptes à vue	6 093 173	6 731 875
Prêts	10 987 975	13 251 828
Opérations de pension	203 248	1 451 883
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	17 284 396	21 435 586
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-38 632	-38 640
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	17 245 764	21 396 946

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En milliers de DH

	Juin 2013	Déc 2012
Comptes à vue	2 949 527	1 829 261
Emprunts	19 236 553	18 433 119
Opérations de pension	10 412 856	13 965 786
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	32 598 936	34 228 166

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers de DH

	Juin 2013	Déc 2012
Comptes ordinaires débiteurs	24 906 347	20 455 562
Prêts consentis à la clientèle	100 640 321	100 796 021
Opérations de pension	10 578 177	12 780 120
Opérations de location-financement	10 701 876	10 514 070
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	146 826 721	144 545 773
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-6 318 405	-5 736 995
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	140 508 316	138 808 778

VENTILATION DES CREANCES ENVERS LA CLIENTELE PAR AGENT ECONOMIQUE

En milliers de DH

	Juin 2013	Déc 2012
Banque au Maroc	96 553 333	95 425 585
Services Financiers Spécialisés	13 005 180	13 185 606
Activités à l'International	30 941 944	30 191 767
Gestion d'actifs	7 859	5 820
Autres activités		
TOTAL EN PRINCIPAL	140 508 316	138 808 778
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	140 508 316	138 808 778

VENTILATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En milliers de DH

	Juin 2013	Déc 2012
Maroc	109 566 372	108 617 015
Afrique	28 759 161	27 586 199
Europe	2 182 784	2 605 564
TOTAL EN PRINCIPAL	140 508 316	138 808 778
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	140 508 316	138 808 778

DETTES ENVERS LA CLIENTELE

En milliers de DH

	Juin 2013	Déc 2012
Comptes ordinaires créditeurs	64 805 522	63 669 813
Comptes à terme	20 794 916	20 207 095
Comptes d'épargne	18 474 034	17 903 838
Bons de caisse	4 521 328	4 107 980
Opérations de pension	1 725 565	1 499 500
Autres comptes créditeurs	37 037 664	37 262 531
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	147 359 029	144 650 757

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE PAR AGENT ECONOMIQUE

En milliers de DH

	Juin 2013	Déc 2012
Banque au Maroc	102 625 531	102 081 985
Services Financiers Spécialisés	1 079 751	1 184 434
Activités à l'International	43 653 747	41 384 338
Gestion d'actifs		
Autres activités		
TOTAL EN PRINCIPAL	147 359 029	144 650 757
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	147 359 029	144 650 757

VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTELE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En milliers de DH

	Juin 2013	Déc 2012
Maroc	103 705 282	103 266 419
Afrique	42 855 675	40 317 675
Europe	798 072	1 066 663
TOTAL EN PRINCIPAL	147 359 029	144 650 757
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	147 359 029	144 650 757

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

En milliers de DH

	Juin 2013			Déc 2012		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	9 392 028	4 029 436	5 362 592	8 936 538	3 805 010	5 131 528
Terrains et constructions	1 865 039	508 685	1 356 354	2 031 429	516 758	1 514 671
Équipement, Mobilier, Installations	3 677 561	1 615 388	2 062 173	3 551 517	1 507 439	2 044 078
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	3 849 428	1 905 363	1 944 065	3 353 592	1 780 813	1 572 779
Immobilisations incorporelles	1 668 267	896 598	771 669	1 592 323	840 868	751 455
Logiciels informatiques acquis	1 085 732	569 370	516 362	1 020 384	520 987	499 397
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	582 535	327 228	255 307	571 939	319 881	252 058
Immeubles de placements	853 981	84 823	769 158	693 382	79 222	614 160

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de DH

	Juin 2013	Déc 2012
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	523 235	457 440
Dotations aux provisions	79 986	131 271
Reprises de provisions	-89 527	-83 187
Utilisation des provisions	-12 060	16 737
Variation des parités monétaires et divers	-774	974
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	500 860	523 235

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	Juin 2013	Déc 2012
Capital (DH)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions	179 463 390	179 463 390
Résultat Part du Groupe (DH)	595 289 422	923 152 000
Résultat par Action (DH)	3,3	5,1

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DE BANQUE	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL PLC	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	68,58%	68,58%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E